



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE LES HAUTEURS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Hauteurs tenue le mardi 9 juin 2026, à 19h00 au 229-B rue principale, Les Hauteurs.

Sont présents :

M. Mathieu Michaud, Maire

M. Donald Lavoie

M. Steeve Michaud

Mme Michèle Bernier

Mme Andréanne Proulx

Charles Gasse-Gagné, directeur général adjoint et greffier, est aussi présent à titre de secrétaire d'assemblée.

Absent : Aucun.

Monsieur Mathieu Michaud constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance extraordinaire. La séance débute à 19h00.

7 personnes sont présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur le maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 26-06-09-097

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro : 26-06-09-098

Il est proposé par Andréanne Proulx et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs adopte le procès-verbal de la séance du 12 mai 2026.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE TERRE

Résolution numéro : 26-06-09-099

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs accepte d'accorder une partie du futur surplus de terre provenant du projet d'égouts à Les Hauteurs pour le projet de lotissement au Lac des Joncs.

Adopté à l'unanimité.

DOSSIER RÉSIDENTIEL AU LAC DES JONCS

Résolution numéro : 26-06-09-100

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs transfère le dossier du lotissement au lac des joncs de Denise Caron et André Bernier qui vise notamment à modifier le plan d'urbanisme de la Municipalité de Les Hauteurs aux responsables de l'urbanisme à la MRC de La Mitis.

Adopté à l'unanimité.

AUDIT DOCUMENTAIRE

Résolution numéro : 26-06-09-101

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs insère les recommandations de l'audit documentaire réalisé par Guillaume Bélanger de la MRC de La Mitis dans le budget de 2027.

Adopté à l'unanimité.

SENTIER ÉQUESTRE

Résolution numéro : 26-06-09-102

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs autorise l'organisation Les Aventuriers équins et les chevaux à utiliser le rang 2 et 3 est afin de rejoindre leur lieu de départ sur la rue Côté.

Adopté à l'unanimité.

SENTIER DE VTT

Résolution numéro : 26-06-09-103

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs pose un nouveau tuyau de ponceau (calvette) sur le sentier de VTT dans le rang 2 et 3 est.

Adopté à l'unanimité.

REDÉCOUPAGE ÉLECTORAL - APPUI AU PROJET DE LOI 3

Résolution numéro : 26-06-09-104

Considérant que le regroupement de circonscriptions prive les régions moins peuplées de leurs élus au profit des grandes villes ;
Considérant que l'agrandissement démesuré des circonscriptions oblige un seul député à couvrir un territoire gigantesque ;
Considérant que la proposition du Conseil de la représentation électorale (CRÉ) scinde les électeurs de notre MRC en deux ;
Considérant que le projet de loi 3 a été déposé de façon transpartisane et propose le maintien des circonscriptions actuelles et de passer de 125 à 127 circonscriptions ;

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs appuie le projet de loi 3 - Loi visant à assurer la représentativité effective des électeurs tel que présenté par l'Assemblée nationale du Québec.

Adopté à l'unanimité.

RÉSERVATION DE LA SALLE POUR LA FÊTE NATIONALE

Résolution numéro : 26-06-09-105

Il est proposé par Andréanne Proulx et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs accorde la salle gratuitement au Comité des loisirs pour la tenue conjointe de la fête nationale le 23 juin 2026 en incluant le ménage, l'assistance des pompiers et du bois pour le feu.

Adopté à l'unanimité.

5^e ÉDITION DE LA RANDONNÉE MOTO BÉNÉFICE

Résolution numéro : 26-06-09-106

Il est proposé par Andréanne Proulx et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs donne 50\$ à l'organisme Demoiselles de l'Est pour leur campagne de financement afin de soutenir les femmes de la région atteinte de cancer du sein ou féminins.

Adopté à l'unanimité.

LISTE DES COMPTES À PAYER AVRIL 2026

Résolution numéro : 26-06-09-107

Il est proposé par Andréanne Proulx et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs approuve les comptes à payer pour le mois de mai 2026 au montant de 55 089,43\$.

BUDGET 2027 - MANDAT À VÉRONIQUE FOURNIER

Résolution numéro : 26-06-09-108

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs mandate Véronique Fournier pour réaliser le budget 2027 de la Municipalité de Les Hauteurs.

Adopté à l'unanimité.

INSCRIPTION À L'ADMQ ET FORMATIONS

Résolution numéro : 26-06-09-109

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs accepte l'inscription de Charles Gasse-Gagné à l'ADMQ au montant de 1 099,16\$ et qu'il suive la formation « Directeur municipal agréé » de l'ADMQ.

Adopté à l'unanimité.

HEURES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE INTÉRIMAIRE

Résolution numéro : 26-06-09-110

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs augmente temporairement les heures de travail de la directrice générale intérimaire à 40 heures pour une durée indéterminée.

Adopté à l'unanimité.

CONTRAT DE TRAVAIL POUR LE DIRECTEUR INCENDIE ET REMBOURSEMENTS

Résolution numéro : 26-06-09-111

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs accorde un contrat au directeur incendie et que la Municipalité lui rembourse ses vacances.

Adopté à l'unanimité.

BUDGET CADEAUX POUR LE SERVICE DE GARDE

Résolution numéro : 26-06-09-112

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs accorde un budget de 100\$ pour des cadeaux aux jeunes du service de garde municipal.

Adopté à l'unanimité.

MANDAT À ME SOPHIE BERNIER POUR MODIFIER NOTRE RÈGLEMENT SUR L'OCTROI DE CONTRATS

Résolution numéro : 26-06-09-113

Il est proposé par Andréanne Proulx et résolu que le conseil Municipal de Les Hauteurs mandate Me Sophie Bernier afin de modifier notre règlement sur l'octroi de contrats.

Adopté à l'unanimité.

ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE POUR LE PROJET D'ÉGOUTS

Résolution numéro : 26-06-09-114

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs donne l'approbation à la firme Tetra Tech QI inc. afin d'actualiser durant l'été 2026 l'étude écologique selon les exigences du MELCCFP pour un montant de 14 975\$.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE VACANCE À DES POSTES DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général adjoint et greffier avise le conseil municipal de la vacance des postes suivants:

- Poste de conseiller numéro 4, devenu vacant à la suite de la démission déposée de Madame Marie-Catherine Pelletier ;
- Poste de conseiller numéro 5, devenu vacant à la suite de la démission déposée de Monsieur Roberge Boucher.

Le conseil municipal prend acte de ces vacances.

Conformément aux articles 335 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les postes vacants devront être comblés selon les modalités prévues à cette loi. Le président d'élection doit, dans les 30 jours de l'avis de la vacance ou de la décision du conseil de la combler par une élection partielle, selon le cas, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis ou de la décision.

Donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 juin 2026.

Charles Gasse-Gagné
Directeur général adjoint et greffier
Municipalité de Les Hauteurs

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET BUDGET POUR LE BRUNCH

Résolution numéro : 26-06-09-115

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs accorde un budget d'environ 700\$ pour le brunch accompagnant la consultation publique du 14 juin 2026.

Adopté à l'unanimité.

DISQUE DUR POUR LES CAMÉRAS

Résolution numéro : 26-06-09-116

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs fasse l'acquisition d'un disque dur 4TB pour un montant de 279\$ via l'entreprise Tactic télécom.

Adopté à l'unanimité.

EMPRUNT DES JEUX GONFLABLES PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

Résolution numéro : 26-06-09-117

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs prête son jeu gonflable à Saint-Charles-Garnier qui sera responsable en cas de bris.

Adopté à l'unanimité.

NIVELEUSE À SAINT-CHARLES-GARNIER

Résolution numéro : 26-06-09-118

Il est proposé par Andréanne Proulx et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs passe la niveleuse à Saint-Charles-Garnier qui sera responsable des coûts (essence, employé, plate).

Adopté à l'unanimité.

DOSSIER EN COURS

Résolution numéro : 26-06-09-119

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal de Les Hauteurs accepte l'entente à l'amiable dans le cadre d'un dossier confidentiel.

Adopté à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens ont posé des questions à propos de ces sujets : consultation publique.

DATES PROCHAINES RENCONTRES

Séance de travail mardi 7 juillet 2026 à 19h

Séance ordinaire mardi 14 juillet 2026 à 19h

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 26-06-09-119

À 19h27 sur proposition de Donald Lavoie la séance est levée.

Je, Mathieu Michaud, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.



M. Mathieu Michaud
Maire



Charles Gasse-Gagné
Directeur général adjoint et greffier